



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2020

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Locales

L'an deux mil vingt, le seize juillet, à 20 heures 00,

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par le Maire conformément à l'article L.2121-10 du Code général des collectivités territoriales le 10 juillet 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Jean-Marc GRANGE, Maire.

PRESENTS: 19

ABSENTS EXCUSES : 3

ABSENTS : 1

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a :

1. Approuvé le compte de gestion du budget eau de la commune
2. Voté le compte administratif du budget eau de la commune
3. Voté les nouveaux tarifs des activités périscolaires
4. Approuvé les modifications apportées aux tarifs de location des salles communales
5. Autorisé le Maire à solliciter une subvention pour la réfection de la toiture de la salle polyvalente
6. Décidé de reconduire l'adhésion au service commun d'instruction des autorisations du droit des sols
7. Approuvé la convention de garantie EPORA/commune de Savigneux
8. Validé les modifications apportées à la délibération donnant délégation de pouvoirs du conseil municipal au maire
9. Approuvé la mise à jour de la délibération du 16 novembre 2017 sur le R.I.F.S.E.E.P.
10. Fixé le nombre de membres du conseil d'administration du C.C.A.S
11. Procédé à l'élection des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du C.C.A.S.
12. Validé la proposition nominative pour la commission communale des impôts directs
13. Désigné les nouveaux délégués à la commission de contrôle des listes électorales.

Le Maire,

Jean-Marc GRANGE

